

# MÉMOIRE

Projet d'élargissement de la route  
131 entre la municipalité de Notre  
Dame des Prairies et St-Félix de  
Valois.

Présenté par :

M. Gaby Grégoire  
Grégoire Sport (9083-5968 Québec Inc.)  
Le 7 juin 2007

## **TABLE DES MATIÈRES**

L'entreprise	3
Le projet	3
Nos préoccupations	4
L'accès au commerce venant du sud	4
L'accès au commerce venant du nord	4
L'accès par nos clients motoneigistes etquadistes	5
Les camions de livraison	5
La sécurité de nos clients et employés	5
La visibilité et limite de vitesse	6
Nos suggestions	6
Conclusion	7
Annexe I	8
Coordonnées de l'auteur	9

## **L'ENTREPRISE**

Grégoire Sport Inc,

Fondée en 1967, notre entreprise, œuvre dans la vente, la réparation et la location de véhicules sports motorisés tels que; motocyclettes, motoneiges, véhicules tout-terrains, motomarines, bateaux, pontons, chaloupes et remorques.

Notre siège social est situé à St-Ambroise de Kildare. En 2000, nous avons ouvert une 2<sup>e</sup> succursale au 2061 route 131 à Notre Dame de Lourdes afin d'y exploiter le fort potentiel de la région.

Premier concessionnaire Cinq Étoiles Yamaha au Canada, Grégoire Sport est un chef de file dans son industrie au Québec. Nous avons remporté année après année de nombreux prix, notamment pour l'excellence de notre service à la clientèle et la gestion du commerce.

Notre clientèle ne cesse de grandir et nous comptons aujourd'hui plus de 25000 clients. Notre clientèle est composée d'environ 60% de clientèle régionale dans un rayon de 50km et d'environ 40% de clientèle de villégiature (résidents de Montréal et les environs avec un chalet à proximité de notre commerce)

Aujourd'hui, notre entreprise emploie plus de 45 personnes, dont 30 à Notre Dame de Lourdes, et est un des moteurs de l'économie régionale de Lanaudière.

## **LE PROJET**

Étant situé directement sur la route 131, à Notre Dame de Lourdes, nous portons un vif intérêt aux impacts que le projet pourrait avoir sur notre commerce.

Nous sommes conscient que le volume grandissant du trafic routier sur cette artère nécessitera des travaux majeurs afin d'assurer la sécurité du réseau routier. Cependant, nous voulons nous assurer que ces travaux d'élargissement amélioreront l'achalandage et la visibilité de notre commerce, plutôt que de les limiter.

L'accès à notre commerce est très important pour nous, parce que des commerces similaires au nôtre sont situés sur la route 131 à Notre Dame des Prairies et aussi sur la route 131 à St-Jean de Matha, avec un accès facile et sécuritaire.

## **NOS PRÉOCCUPATIONS**

### ***1. L'accès au commerce en venant du sud***

- a. La plupart de nos clients qui viennent à notre département de service pour l'entretien de leur véhicule, se déplacent avec une remorque. Comme nous sommes situés près du coin de la Rue Principale, nous voulons qu'une **voie de décélération soit aménagée afin de pouvoir ralentir et entrer sécuritairement dans notre cour.**

Cette voie pourrait aussi servir de voie d'accélération pour les gens se déplaçant sur la Rue Principale et tournant vers le nord sur la route 131.

### ***2. L'accès au commerce en venant du nord***

- a. Avec la proposition actuelle (glissière de sécurité d'un mètre au centre du terre-plein), aucun accès n'est possible à notre commerce pour la clientèle venant du nord. Les clients devront :
  - i. Soit tourner à droite sur la 1ère Avenue, tourner à gauche sur la rue Adam pour ensuite revenir en direction est sur la rue Principale. Je ne suis pas sûr que les citoyens de la 1ère avenue et de la Rue Adam seront contents de voir transiter des camions avec remorques tous les jours de l'année !! Il ne faut pas oublier qu'il y a une garderie sur la 1ère Avenue! **La sécurité des enfants de ces rues tranquilles sera en jeu.**
  - ii. Soit continuer tout droit à l'intersection de la Rue Principale et emprunter la bretelle de demi-tour prévue plus au sud sur la route 131. Pour ce faire, beaucoup d'affichage sera nécessaire afin de diriger la clientèle chez nous, sans compter la frustration de nos clients.

### **3. L'accès au commerce par nos clients motoneigistes et quadistes**

- a. Notre commerce est présentement facilement accessible par les sentiers de motoneige et de quad qui traversent la route 131 directement devant notre édifice sis au 2061 route 131.
- b. Il est important pour nos affaires que nos clients puissent continuer de se rendre à nos locaux par les sentiers de motoneige et de quad. L'ajout d'une glissière de sécurité d'un mètre au milieu du terre-plein coupe complètement cet accès par nos clients.
- c. Si on demande aux motoneigistes et quadistes de passer par l'intersection de la Rue Principale pour se rendre chez nous, alors le danger d'accident est encore plus grand car ils auront plus de 500 mètres à faire le long de la route 131; pour se rendre à l'intersection de la Rue Principale et ensuite pour revenir du côté nord pour se rendre à notre commerce.

### **4. Les camions de livraison**

- a. Chaque jour nous recevons beaucoup de livraisons, que ce soit des véhicules, des pièces, des remorques, etc. La plupart de ces livraisons sont effectuées par des camions semi-remorques de 45 à 53 pieds. **Déjà, le danger d'accidents est très élevé**, imaginez si il y a une voie de plus. Ces camions doivent complètement arrêter le trafic pour reculer dans notre cour afin d'effectuer la livraison. Nous voulons nous assurer que ces livraisons puissent se faire dans un environnement sécuritaire.

### **5. La sécurité de nos clients et employés**

- a. Avec la configuration proposée, il ne sera pas possible de se diriger vers le sud à partir de nos locaux. Comme la circulation est souvent dense devant nos locaux, nous demandons une voie d'accélération pour permettre un accès sécuritaire de notre clientèle vers le nord. Cette voie pourrait être la continuité de la voie d'accélération demandée plus tôt.

## **6. La visibilité et la limite de vitesse**

- a. Selon le projet, une glissière de sécurité d'une hauteur de un mètre sera installée au milieu du terre-plein central. Notre commerce nécessite que nous mettions des véhicules facilement visibles de la route afin d'inciter les gens à venir les voir et essayer. L'installation de cette glissière de sécurité en ciment nuit et limite à la visibilité de nos produits.
- b. La limite de vitesse actuelle de 90 km/h est très dangereuse. Nous demandons que la limite de vitesse pour la zone commerciale de Notre Dame de Lourdes soit beaucoup plus basse, de l'ordre d'environ 60km/h

## **NOS SUGGESTIONS**

La sécurité de nos clients et employés étant au cœur de nos préoccupations, voici nos propositions afin de rendre le projet viable et sécuritaire.

**1- Nous demandons une voie de desserte (cul de sac) accessible par la Rue Principale (coté est). Cette voie devrait passer sur la propriété, située au 3780 Rue Principale. Il doit y avoir un rond point au bout permettant aux clients et aux camions de livraison de se retourner, dans le champs derrière notre terrain. Elle permettrait de rejoindre notre commerce facilement par le coté sud. (voir croquis ci-joint)**

- a. Cette voie, quoique très courte (environ 200m), règle presque tous les problèmes d'accès de nos clients venant du nord. Ils tourneront à gauche sur la Rue Principale et entreront ensuite sur la voie de desserte donnant sur la Rue Principale. Sans faire de détour ni dérangement des citoyens du village. Même avec une remorque, l'accès demeure facile et sécuritaire.
- b. Cette voie de desserte supprime complètement le danger des gros camions semi remorque venant tous les jours pour livrer des marchandises. Elle doit avoir un rond point au bout permettant aux camions de se retourner pour repartir sécuritairement.

- c. Cette voie de desserte permet à nos clients, voulant aller vers le sud, de quitter sécuritairement en empruntant l'intersection de la Rue Principale et la route 131.
- d. Une signalisation de l'accès par la voie de desserte devra être installée par le Ministère afin d'officialiser l'accès et limiter la confusion avec des panneaux publicitaires.
- e. Cette voie devrait être réalisée bien avant le début des travaux pour augmenter la sécurité de l'accès actuel, surtout lors des livraisons et ainsi limiter le risque d'accidents qui est imminent.
- f. Très simple à réaliser elle n'aurait qu'environ 200 mètres de long. Seule une propriété serait à acquérir. (3780 rue principale) et un bout de terrain dans le champ situé derrière nos locaux afin d'aménager le rond point.
- g. Cette voie pourrait, dans le futur, être allongée pour desservir d'autres commerces qui s'installeraient le long de la route 131 au nord de la Rue Principale.

## ***2- Limiter la vitesse à 60 km/h dans la zone commerciale de Notre Dame de Lourdes.***

- a. Dans le but d'améliorer la sécurité des usagers et des piétons
- b. Permettre une meilleure visibilité et accès aux commerces de la zone commerciale
- c. Maintenir les feux d'avertissement « Préparez-vous à arrêter » en place pour augmenter la sécurité.

## ***3- Travailler avec les clubs de motoneige et quad locaux***

- a. Dans le but de trouver une solution sécuritaire pour que nos clients puissent se rendre chez nous, il faut que le Ministère des Transport entreprenne des pourparlers avec la Municipalité de Notre Dame de Lourdes et les clubs de motoneigistes et quad locaux afin de trouver un nouveau tracé pour rendre l'accès possible à nos locaux par les sentiers.

- b. La voie de desserte arrière devient la aussi une solution possible et sécuritaire. Il faudra par contre trouver, un nouveau point pour traverser la route 131 afin d'accéder à la voie de desserte proposée. Probablement plus au nord sur la route 131.

Nous sommes d'avis que cette solution de voie de desserte par la Rue Principale s'inscrit bien dans le cadre de développement durable et de protection de l'environnement. C'est une solution qui limite au maximum le dérangement de la population locale et assure une sécurité à nos clients, nos employés et les autres usagers de la route 131. **C'est aussi la solution qui aura le moins d'impact financier sur le développement de nos affaires et nos projets d'expansions future.**

## **Conclusion**

En conclusion, nous voulons remercier le BAPE (bureau des audiences publiques sur l'environnement) qui aura permis, par ces auditions, aux citoyens et commerçants de s'exprimer sur les impacts de ces travaux projetés et ainsi améliorer le projet dans son ensemble en permettant d'avoir des solutions gagnant - gagnant.



# ANNEXE I

Croquis de la voie de desserte demandée



